

Comité de quartier centre – 3 octobre 2018

Réunion animée par :

- Monsieur le Maire, Michel PERRIMOND
- Monsieur le Député Robin REDA, Conseiller municipal chargé de la démocratie de proximité
- Madame Virginie FALGUIERES, Adjointe au Maire en charge des travaux, du cadre de vie et de l'environnement
- Madame Bénédicte HURIEZ, Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et de la ville durable

Début de la réunion 20h05 - Fin 22h40

1/ Le fonctionnement des comités de quartiers

Robin REDA présente les représentants d'habitants des comités de quartiers. (Nathalie LONAK, Bertrand LE LOARER, Catherine GILBERT, Yvonne LUNGARETTI, Aimé BOULESTEIX, Alain ROCH) et précise leurs missions. Les représentants d'habitants des comités de quartier se réunissent en réunion plénière (les trois quartiers) ou en petits groupes (leur quartier) pour préparer les comités de quartiers. Leurs travaux préparatoires permettent de lancer des alertes sur certains sujets qu'ils souhaitent voir évoqués en comité de quartier, mais aussi pour travailler à des propositions de fond pour améliorer la vie du quartier.

Quel lien entre les membres actifs des comités de quartier et les représentants des habitants ?

M. le Maire indique que les **représentants des comités de quartier** feront l'objet d'une présentation dans un article du magazine de la Ville. Ce sont des correspondants auxquels les élus se réfèrent pour choisir les thématiques abordées en comité de quartier. Les représentants des comités de quartiers sont les relais des habitants et notamment des membres actifs des comités de quartiers.

Les membres actifs sont tous les habitants qui ont manifesté leur intérêt pour les travaux des comités de quartiers et qui souhaitent y venir régulièrement. La Ville a pour objectif de les identifier afin de cibler les convocations aux comités par mail ou par voie postale, afin de ne plus convoquer par courrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

M. le Député indique qu'un ordre du jour n'a pas été établi pour cette reprise des comités de quartier afin que les participants puissent poser librement des questions.

2/ Le stationnement

M. le Maire revient sur la réforme du stationnement en cours sur la commune.

Certaines évolutions dans la politique du stationnement appellent des éléments correctifs. C'est pourquoi une évaluation sera faite au cours de ce dernier trimestre 2018, afin que les nouvelles règles de stationnement soient parfaitement effectives au 1^{er} Janvier 2019.

Pour obtenir tous les renseignements sur les nouvelles règles de stationnement : consulter le magazine Juvisy-Grand Paris du mois d'octobre 2018, qui comporte un dossier dédié à cette thématique : <http://juvisy.fr/images/publications/2018/Mag-octobre-2018-WEB.pdf>

Questions spécifiques des participants concernant le stationnement en centre-ville

1/le macaron de stationnement à 50 euros

Peut-on se stationner partout avec son macaron à 50 euros ?

M. le Maire précise que le macaron à 50 euros est réservé aux Juvisiens qui souhaitent pouvoir stationner leur véhicule dans les parcs de stationnement de la Ville, sauf Condorcet et Danaux qui restent sur abonnement spécifique. La zone bleue n'étant pas une zone payante, il faut y apposer son disque ou sa carte de riverain, le stationnement est limité à 3 heures. M. le Maire ajoute que la verbalisation sera désormais systématique grâce à un véhicule doté d'une caméra et d'un système de géolocalisation.

Les travaux de la gare

M. le Député indique que la traditionnelle **réunion publique d'information concernant l'avancée des travaux de la gare aura lieu le mardi 8 novembre prochain à 19h30 à l'espace Jean Lurçat.**

Questions diverses

1/Sécurité rue Jules Ferry

Quelles actions prévoit de mener la ville dans ce quartier qui souffre de graves problèmes de sécurité, liés notamment à la vente de drogue et à un nouveau phénomène d'attroupement ?

Monsieur le Maire partage le constat des habitants et rappelle que l'installation de la Police Municipale dans le quartier doit permettre de diminuer le sentiment d'insécurité. Le Commissariat prévoit la mise en place d'une police de sécurité du quotidien implantée en priorité à Jules Ferry ; Monsieur le Maire a demandé à Monsieur le Commissaire d'intervenir en priorité dans le quartier. Par ailleurs, une association de prévention intervient depuis le début de l'année et notamment sur le quartier pour compléter les actions de la Police Municipale et de la Police Nationale. Il faut ajouter à cela l'arrivée d'une nouvelle procureure à Evry dont les élus espèrent qu'elle sera soucieuse d'apporter une suite à chaque acte de délinquance.

Monsieur le Maire indique être intervenu auprès du bailleur Résidences Yvelines Essonne pour qu'un gardien soit recruté, ce qui est désormais le cas. De plus, Monsieur le Maire annonce **qu'un programme de rénovation de la résidence sera présenté le 17 octobre**

prochain lors d'une réunion publique. Monsieur le Député indique qu'une visite du Préfet, prévue à la fin du mois d'octobre, sera l'occasion de partager ce constat avec lui.

Le Maire précise à une question traitant de la prévention de la délinquance qu'une nouvelle association de Prévention Spécialisée "Emergence" financée par le département de l'Essonne intervient sur le périmètre de Juvisy. Cet opérateur intervient selon les principes de la prévention spécialisée selon le principe de libre adhésion des individus et en particulier des jeunes.

2/La vidéoprotection

De nouvelles caméras vont-elles être installées ?

Concernant la vidéo-protection, Monsieur le Maire indique qu'une première phase de déploiement de caméras avait permis en 2014, sous l'impulsion de Monsieur Robin REDA alors Président de la Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, l'installation de 25 caméras, réparties sur l'ensemble des grands axes de la commune. Une seconde phase de 28 nouvelles caméras devait être déployée. Une de ces caméras doit être installée devant le Collège Ferdinand Buisson.

Cependant, en 2016, le périmètre de l'agglomération (EPT Grand-Orly Seine Bièvre) ayant été élargi et sa majorité modifiée, cette nouvelle phase a été retardée pour des raisons politiques et financières.

Cependant, M. le Maire, le Député et les Maires des villes voisines se sont engagés à interpeller, à nouveau, le Président de la nouvelle agglomération Grand-Orly Seine Bièvre.

3/Gymnase Ladoumègue

Quels travaux envisagés ?

Monsieur le Maire indique que des travaux de peinture et de rénovation ont été faits à l'intérieur du gymnase. Un nouveau parquet est en cours d'installation dans la salle Buchet (le retard est dû à une défaillance de l'entreprise en charge de la pose). La salle sera à nouveau accessible aux associations, le 8 octobre prochain. L'amélioration des espaces extérieurs du gymnase sera prévue en lien avec la rénovation de la résidence Ferry.

4/ Centre de loisirs

Quel avenir ?

Monsieur le Maire rappelle que le centre de loisirs accueille encore des enfants le mercredi pendant les vacances scolaires et ce jusqu'à la création des accueils de loisirs de proximité dans l'ensemble des écoles. Lorsque les travaux seront terminés, le centre de loisirs sera considéré comme une Réserve foncière pour la Ville, en vue de la réalisation d'un nouvel équipement public comme le permet le PLU.

5/L'ouverture d'un accueil de proximité à Saint-Exupéry

Quels sont les travaux envisagés ?

Monsieur le Maire indique que la Ville a étudié la possibilité de construire une extension à l'intérieur de l'école pour permettre l'accueil de loisirs des enfants au sein de l'école. Après concertation avec la Directrice de l'école et au regard des études, un bâtiment serait installé près de la restauration. Cette construction préserverait en grande partie la surface de la cour de récréation. Les détails des travaux seront présentés en Conseil d'école.

6/Le collège et les effectifs scolaires.

Bientôt un nouveau collège à Juvisy ?

Compte tenu de l'évolution démographique, la construction d'un collège supplémentaire sur le secteur Juvisy-Viry-Savigny a été annoncée par le Département de l'Essonne, qui a la charge de la construction et de l'entretien des collèges. Sur le Plateau, les écoles permettent d'accueillir tous les élèves jusqu'en 2022. Des extensions des groupes scolaires existants et d'une école supplémentaire sont à l'étude. Les résultats de cette étude seront présentés à l'occasion d'une réunion publique avec les parents d'élèves.

7/La rue piétonne

Comment sanctionner les véhicules qui stationnent au bout de la rue Piétonne ?

Monsieur le Maire partage le constat et demande au chef de la police de lancer des opérations de verbalisation afin que d'endiguer le phénomène.

8/Les commerces

Quelles actions de la commune pour relancer le commerce de proximité ?

Monsieur le Maire déplore cette situation que rencontrent de nombreuses villes de l'Essonne. En plus de cette situation, les commerces de Juvisy subissent les effets des travaux de la gare. Cependant, Monsieur le Maire rappelle que la réforme du stationnement a été mise en place pour favoriser la rotation des véhicules et faciliter l'accès aux commerces. Les visiteurs bénéficiaient auparavant d'une demi-heure gratuite pour faire leurs courses, avec la mise en place de la zone bleue, les habitants bénéficient de 3 heures.

Monsieur le Député informe le comité de quartier que la Ville a postulé à l'appel à projet lancé par la Métropole « centre-ville vivant » pour obtenir des financements en faveur du commerce de proximité. Il précise que la Ville compte en moyenne 6 à 7% de locaux commerçants vacants contre 10% en moyenne au niveau national. La Ville peut accompagner les initiatives des commerçants c'est ce qu'elle a fait notamment avec Cap Primeur, le traiteur Da Matteo et en soutenant l'installation du nouveau magasin « Pierre de lune » installé récemment dans la Grande Rue.

9/Réseau d'assainissement

Suite aux différents épisodes d'inondation des travaux devaient être lancés, qu'en est-il ?

Monsieur le Maire et Madame Virginie Falguières ont demandé au Syndicat de l'Orge et aux techniciens de l'agglomération de venir présenter les études qu'ils ont lancées, les travaux (qui relèvent de leur compétence) et le calendrier. Cette réunion aura lieu **le lundi 3 décembre à 18h30 à l'espace Pidoux de la Maduère**. Une information sera diffusée dans le journal de la Ville et aux riverains.

10/La distribution du courrier

Le courrier n'est plus distribué ou subi des retards dans de nombreux secteurs de Juvisy, que peut faire la Ville ?

Monsieur Boulesteix, représentant des habitants et salarié de la Poste à la retraite, informe les habitants que Monsieur le Maire et Monsieur le Député ont reçu les directeurs de l'agence de Juvisy et les remercie. Pour autant, il doute que cette intervention fasse évoluer la situation car les facteurs sont soumis à un nouveau rythme de travail. Cette information est confirmée par Monsieur le Maire et Monsieur le Député qui ajoutent que la Poste rencontre du même coup des difficultés pour recruter de nouveaux facteurs. Ils invitent ensemble les habitants à signaler les rues où le courrier n'est pas distribué via le facebook de la Ville ou l'adresse mail lemaire@mairie-juvisy.fr

Monsieur le Député informe avoir saisi les directions départementales et régionales de la Poste pour avoir des réponses sur la raison de ces dysfonctionnements. Il est toujours en attente d'une réponse.

11/Vitesse

Que peut mettre en place la ville pour dissuader les chauffards de rouler à pleine vitesse sur les grands axes de passage et petites rues de la Ville ?

Monsieur le Maire indique que ces problèmes ont été signalés également au comité de quartier plateau et qu'à sa demande la Police municipale va organiser des opérations de verbalisation. Il s'engage à ce que ces opérations soient organisées en centre-ville et notamment avenue de la Terrasse, boulevard Raspail etc. Il est signalé qu'un des radars pédagogiques dans le sens Terrasse > Lycée est masqué par des branches. Une campagne d'élagage est commandée.

12/Dépôts sauvage et ramassage des encombrants

Comment peut-on les limiter et endiguer les incivilités ?

M. le Maire indique que ce phénomène est connu des services municipaux : une patrouille circule dans la ville tous les jours pour retirer ces dépôts. Il indique que la verbalisation est compliquée car il faut prendre les personnes sur le fait. Pour autant, M. le Maire s'engage à mener une action auprès des bailleurs et des syndicats et demande aux habitants de se mobiliser pour soutenir les actions de la Ville.

Madame Falguières précise que ce sont 435 dépôts sauvages (18 tonnes) qui ont été retirés par les services de la Ville et de l'agglomération au mois de septembre.

Madame Falguières rappelle que le numéro de téléphone du service d'enlèvement des encombrants de l'agglomération est indiqué sur le calendrier des collectes des ordures ménagères. Les habitants qui souhaitent faire retirer des encombrants peuvent le contacter : un rendez-vous est fixé ainsi avec un numéro de retrait. Le service passe ensuite le retirer à la date et à l'heure convenu. Elle précise que les agents de ce service indiqueront aux habitants ce qui ne pourra être retiré et qu'ils pourront aller les déposer à la déchèterie d'Athis-Mons ou de Morangis. Madame Falguières ajoute qu'une recyclerie située sur le quai de l'industrie récupère les vieux meubles et objets et les restaure pour les revendre.

Monsieur le Maire propose que soit rappelé cette procédure dans le prochain magazine de la Ville et par ailleurs d'adresser un courrier aux riverains des rues où les dépôts sont les plus nombreux.

13/Travaux dans la rue Vercingétorix

Qu'en est-il des travaux qui devaient être réalisés ?

Madame Falguières indique qu'un courrier devrait être envoyé sous peu aux riverains de la rue pour les inviter à **une réunion publique de concertation le lundi 19 novembre prochain à 18h30 à l'espace Pidoux de la Maduère.**

14/Sens de circulation rue des Gaulois

Le sens de circulation initial de la rue des Gaulois peut-il être remis en place ?

Madame Falguières explique que ce nouveau sens de circulation a été mis en place lorsque le pont de la gare a été fermé à la circulation et qu'il doit permettre aux véhicules de mieux circuler dans Juvisy le temps des travaux de la gare. La rue retrouvera son sens de circulation initial lorsque les travaux de la gare seront terminés et le pont rouvert à la circulation.

15/Devenir du parking de l'hôpital

La ville prévoit-elle des projets immobiliers sur le parking de l'hôpital ?

Le parking appartenant à l'hôpital faisait l'objet d'une promesse de vente avec un promoteur en 2014 pour la réalisation d'environ 200 logements. Avec le nouveau Plan Local d'Urbanisme, la municipalité a neutralisé ce projet en instaurant un Périmètre d'Attente pour un Projet d'Aménagement Global (PAPAG). L'Etablissement Public Foncier (EPF) est chargé d'intervenir afin de maîtriser les acquisitions foncières et de le conserver en vue d'une réflexion future. **Autrement dit aucun programme immobilier ne sera autorisé tant que le devenir du centre hospitalier n'est pas clarifié par l'Etat, les terrains pouvant même servir à de nouveaux équipements publics.**

16/Marchands de sommeil

La Ville peut-elle lutter contre les marchands de sommeil ?

La ville travaille en collaboration avec le service Habitat-Logement de l'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre pour repérer et signaler l'habitat indigne et insalubre. Des signalements sont établis auprès des autorités sanitaires (département, ARS...) et des poursuites peuvent être engagées par le parquet d'Evry contre les propriétaires négligents. M. Le Député indique que la récente loi ELAN renforce la possibilité de lutter contre les marchands de sommeil en assimilant les locations indignes à du trafic et en prévoyant de lourdes peines.

17/Déploiement de la fibre optique

Quelques habitants demandent des informations sur l'état du déploiement de la fibre optique à leur domicile. M. le Maire recueille les adresses concernées et rappelle que, depuis plusieurs mois, son cabinet se charge de relayer les demandes concernant la fibre optique à l'entreprise SFR. Aussi, il est toujours possible d'adresser à ce sujet un mail à lemaire@mairie-juvisy.fr.

18/Construction angle avenue de la République/ avenue d'Estienne d'Orves

Le courrier envoyé par certains riverains fera l'objet d'une réponse des services de l'urbanisme dans les meilleurs délais. Une réunion publique a été promise pour présenter les projets aux riverains rapidement.

19/Projet de la résidence intergénérationnelle avenue de la Terrasse

Comme indiqué lors de la réunion publique, l'accès des véhicules de chantier se fera par la rue Branly, les mesures de sécurité adaptées ont été demandées au constructeur.